## J. DÉSORMAUX

Professeur Agrégé au Lycée Berthollet Lauréat de l'Institut

## Langue Savoisienne

ΕŤ

# Patois Savoyard

(NOTES DE PHILOLOGIE SAVOISIENNE)



ANNECY Imprimerik Hérisson Frères 1918 Tiré à 100 Exemplaires

## Langue Savoisienne et Patois Savoyard

Dans plusieurs articles publiés par la Revue Savoisienne (1), nous avons recherché quelles étaient les appellations données jadis au patois savoyard, notamment dans les documents du Moyen-Age. Nous avons également essayé de préciser le sens de code expression, souvent ambigue: langue maternelle (2). Nous voudrions, pour continuer ce., recherches, expliquer, d'après les extes du xvi siècle, ce qu'il faut entendre par la locution « langue savoisienne », alors si fréquente. Dans un second chapitre, nous grouperons les noms différents, assez nombreux, qu'ont employés les écrivains savoyards pour désigner le patois, ou comme on dit aujourd'hui, les parlers de Savoic.

### Ī.

### LANGUE SAVOISIENNE.

Lorsque Clément Marot fut obligé de quitter Paris et la France pour se soustraire à ses persécuteurs, il se rendit en Piémont. Allant de Genève à Turin, il passa par

(1) Cf. Revue Savoisienne, 1913, p. 151, 272.

<sup>(2)</sup> Communication faite à l'Académie Florimontane, analysée dans le n° du 10 n.acs 1917 de l'Industriel Savoisien. Cette étu le paraîtra dans le prochain fascicule de la Revue de Savoie.

Chambéry. Il y connut un certain nombre de gentilshommes et de lettrés. Pour les remercier de leur bienveillant accueil, Marot leur adressa, de Turin (il devait y mourir en 1544), une épitre où figurent les noms de plusieurs Savoyards « dign : de nomoirre ». Cette épitre est dédiée « A un sien Amy ». Celui-ci est clairement designé des les premiers vers, sous forme d'allusion en de calembour, suivant un usage fort répandu depuis l'école des « grands rhétoricqueurs »:

Contemple un peu, je te prie, et regarde, Amy parfait, de bonne et belle garde...

L' « ami parfait » est le seigneur de Montagny, Claude de Bellegarde, neveu du doyen Claude de Bellegarde, et frère de cet Ange(l)lon (II), protonotaire, également doyen de Notre-Dame de Liesse, à Annecy, connu par ses nombreux procès (a). Claude de Bellegarde est cité dans l'épître de Marot sous le nom de Montigny:

Sans oublier Montigny, ton ayné, Qui pour escrire en vostre langue est ne.

Le vers de Marot n'a pas été sans embarrasser certains érudits savoyards. Ainsi, le regretté François Mugnier, commentant cette épitre, se demande: « Ne faudra i-il pas nostre » ? Assurément non. Le texteest bien exact, et la conjecture de F. Mugnier, non seulement est inutile, mais repose sur une grave erreur d'interprétation.

« By vostre langue », dit Chi bent Marot, c'ent-à-dire dans une langue différente de celle du poète, qui est le français de 'lle-de-France, on, pour employer l'expression de Gaston Paris, le « francien », par opposition au français des multiples dialectes.

En effet, ce Claude de Bellegarde, seigneur de Montagny, avait composé des poésies en « langue savoisienne », anterieurement à 1544, comme le montre l'epitre de Marot. Marc-Claude de Ruttet le dit expressément dans un passage de son Apologie pour la Savoie « contre les injures et calumnies de Bartholomé (Barthélemy) Aneau » (1554):

« Pour faire court, si on ouiost [entendait] parler quelqu'un comme les anciers François parloient, je croy que leur langue seroit plus estrange et moins entendue que la Savoisienne... Montagny, un de nos gentilshommes, a bien montré en ses plaisans et graves vers combien de grave elle ha et auroit cavantage si quelqu'un vouloit prendre peine a l'illustrer » (3).

Nous ne possedons pas, malheuceusemenf, se recueil de ces vers « plaisans et graves » de Montagny. Il serait pour nous d'un très grand intérêt. Mais le passage cité de Butlet est formel. Il traite bien d'un idiome différent du français: par langue savoisienne, il faut entendre le dialecte ou patois savoyand

Toute l'argumentation de Marc-Claude de Buttet confirme le sens de cette locution. Voici. en effet, le développement précédent, sur lequel nous avons plusieurs fois appelé l'attention. On verra qu'il ne s'agit pas de ce que nous appelons actuellement le « français local ou régional », mais d'un idiome nettement détermine, que Buttet place sur le rang de l'italien et de l'espagnol, pour l'opposer au français.

« Qu'appelles iu nostre langue estre bar-

<sup>(</sup>a) F. Mugnier l'appelle Angelot.

<sup>(3)</sup> Edition de l'Apologie pour la Savoie, in. P. Mugnier, More-Claude de Buttet, poète sa-

bare, rymailleur que tu es? Est elle si disgraciée de la nature qu'elle n'ait ses ornements? Est ce pour ce qu'elle est elognee du françois? Pour ceste raison aussi bien dirois tu l'Italienne et l'Hespagnolle estre telle, comme si une langue ne devoit rten avoir propre a soy. Si elle n'ast en tout egale a la françoise, je t'asseure qu'elle en approche pus que langue du monde, gardant encore l'affinité de l'accent françois sans variation de voix, construction de mots, ni begueement de parolles, retenant encore en soy certains verbes et manières de parler de l'italienne sa voisine.

Au xvi siècle, le français propre s'était depuis longtemps répandu en Savoie. C'était l'idiome des lettrés, des gens cultivés. Nous pensons que la masse de la population était bilingue. Elle comprenant le français de Paris, mais l'idiome usuel était le dialecte savoyard. Ainsi s'expliquent à la fois le vers de Marot et le développement de Buttet sur la « langue savoisienne ».

Si Fr. Mugnier a proposé de modifier le texte de Marot, c'est qu'il se faisait une idée très inexacte de l'origine des parlers dialectaux et de la diffusion dans les provinces du français de l'He-de-France « Le français, écrit-il (ouvrage cité, p. 103). a dû se former en Savoie en même temps que dans la vallée d'Aoste, les valles vaudoises du Piémont, le pays de Vaud, Genève et le reste de la Suisse romande, la Bourgogne y compris la Franche-C. sité, le Lyonnais, le Haut-Dauphiné. » Le français? Non, si l'on entend par là le langage de Paris, qui est devenu, par suite des circonstances historiques, la langue usuelle des Français cultivés; mais bien les divers parlers gallo-romans qui, évincès peu à peu par le « francien », continuent

de vivre sous la forme des multiples patois locaux (4).

Ainsi la « langue savoisienne » du xvr siècle est devenue le « pat is savoyard ». Cette langue se parlait à Genève, et Bonivard, le célèbre prieur de Saint-Victor, emploie pour la désigner la même loculion: « lesquelz brandons s'appeloient failles jouxte la « langue savoyenne ».

Dans le second livre de la Savoye, poème imprimé, comme on sait, à Annecy, en 1572, par Jacques Bertrand, Jacques Peletier du Mans, qui vécut assez longtemps dans notre cité, parle des chansons rustiques ou « pastorales »; il en trouve les mots.

... Tous exquis, et de Parisien
Tout frais tournez en bon savoissen (5).

Parmi les autres textes, le titre même d'un ouvrage publié à Lyon, en 1555, par Nicolas Martin, « musicien en la cité de Saint-Jean de Morienne en Savoye », est le plus explicite: Noelz et Chansons nouvellement composez tant en vulgaire françois que « savoysien dict patois ».

Quand les humanistes savoyarts du xvi siècle parlent de cette « langue savoisienne », ce n'est certes pas pour la décrier ou rough de son « huminté ». Le ton de Marc-Claude de Buttet dans son Apologie est absolument celui de Joachim du Bellay dans la Deffence et Illustration de la Lanque françoise. Tous deux imitent d'ailleurs

<sup>(4)</sup> Sur l'introduction et l'expansion du financien en Savoie et à Genève, cf. A. Constantin et J. Desormaux, Parabole de l'Enfant prodique, p. 30; J. Desormaux, Le Français parlé en Savoie, passin ; Rister, Recherches sur le gateis de Genève, p. 15.

<sup>(5)</sup> Réédition Duclez, à Moûtlers, p. 128.

de pres les lettrés italiens qui ptaidaient la cause des divers dialectes de leur pays, contre le latin d'abord, ensuite contre le toccan lui-même (6).

Pourquoi, se demandaient J. du Benay et ses amis, la langue française n'est-elle aussi riche, aussi « copieuse » que les langues anciennes? Est-ce imputable a à défaut d'icelle » ? Est-elle condamnée par nature à rester toujours a pauvre et stérile » ? Nullement. La faute en est « à nos maieurs » (ancêtres). Ils avaient « en plus grande recommendation le bien faire que le bien dire » : ils aimaient mieux « laisser à leur postérité les exemples de varia que les préceptes » (7), Ce que du Bellay pense des Francais et du français, Buita l'applique exactement aux Savoyards et au « iansage savoisien ». Ils ont l'un et l'autre la même patriotique flerte. Est-ce Buttet, estce du Bellay, qui écrit de sa langue : « Elle m'est. Dieu mercy, si povre qu'eu ne puiem traiter en icelle toute sorte de benna dissiming? p Aussi bien, les publicacions es « langue savoisienne » iront-elles désormais en se multipliant. Ouelques-uns même essaveront d'opposer « le savoysien » au français ou de le faire prédominer. A Genève, parler savoyard au Sénat, si l'on en croit les Scaligerana, deviendra « un indice de souveraineté ».

Mais il ne suffisait pas de défendre « la langue savoisienue ». Il fallait aussi l' « illustrer ». A cette seule condition, elle pouvait, comme le provençal, acquerir ses titres définitifs de noblesse. Malheureusement le « vulgaire savoysien » n'a pas trouvé son Dante ou son Mistral. Doit-on le regretter? Faut-il s'en réjouir? C'est une autre question.

H

#### PATOIS SAVOYARD.

L'histoire de l'expansion du français propre en Savoie n'est pas encore écrite. Il en est ainsi pour la plupart des pays où se parle aujourd'hui la langue française. « Nous ignorons », dit M. F. Brunot, dans cette Histoire de la Langue française (I, 331) qui restera l'un des monuments de la science contemporaine, « quand cette lançue a commencé à s'y introduire et à la caveur de quels événements » (1). On sait mieux pourquoi et comment les anciens dialectes ou parlers régionaux ont fini presque tous par devenir de simples patois.

Ce terme: « patois » pourrait donner lieu à toute une étude, historique et psychologique. L'étymologie en est incertaine. Déjà Ménage proposait le latin patriensis, langage de la patrie, du pays. Liltré finit par adopter cette hypothèse, malgré des difficultés d'ordre phonétique. Mais le Dictionnaire Général de MM. HATZFELD, DARMESTETER et THOMAS est beaucoup plus prudent: Patois, mot d'origine inconnue. Si l'on nous demandait notre avis, nous adopterions volontiers l'étymologie de Ménage, de La Monnoye, de Littré, en ajou-

<sup>(6)</sup> Voyez sur ce sujet le très intressent ourrage de M. Vulley: Les sources italiames de la « Deffense et Illustration de la Langue francoise ».

<sup>(7)</sup> La Deffence...; éd. H. CHAMARD, p. 67.

<sup>(1)</sup> Cette histoire, ajoute M. F. Brunot, « si intéressante, si intimement liée à celle du développement de l'unité nationale, est, autant qu'on en peut juger par le peu qu'on en sait, extrêmement variée de province à province et de ville à ville ».

tant cette remarque: Patois, de \*patensis. Peut-être ce mot a-t-il subi l'analogie de matois, avec lequel il rime si richement. Le Gange, l'Ob et le Nil, trouve-t-on dans la Cabale des Matois,

Rechantent en leur patois Ce que c'est que des matois.

Quant à la signification, n'oublions pas que l'un des sens de patois est: localité, petit pays. Dans le Midi, suivant Litré, on dit: un patois, une patoise, pour un compatriote (ailleurs: un pays, une payse). Au sens de pays, patois a été supplanté par le terme vulgaire patelin, mot de même origine, mais muni d'un autre suffixe.

Dans la langue française, palois est ancien. Le maître de Dante, Brunetto Latini, l'employait déjà dans son Tresor de Sapience: « Selonc le patois des François ». C'est bien là, pour nous, le sens primitif « comme parlent les Français, suivant le langage de leur pays (ou qu'ils tiennent de leurs pères) ». Dans La Fontaine, les animaux (et les courtisans) se plaignent ou rugissent chacun en son patois. C'est encore une signification voisine. Aujourd'hui le sens usuel est légèrement différent.

Littré définit ainsi le mot : « parler provincial qui, étant jadis un dialecte, a cessé d'être littérairement cultivé et qui n'est plus en usage que pour la conversation parmi les gens de la province, et particulièrement parmi les paysans et les ouvriers.» Le Dictionnaire Général dit plus brièvement : « parler dialectal, ordinairement privé de culture littéraire et réservé à la conversation familière ».

Ces deux définitions nous font comprendre l'origine de la signification péjorative

dont le terme patois s'est chargé peu à peu. Le patois n'a pas, ou n'a plus, de « culture littéraire ». On le considère comme un idiome inférieur. Quand on l'introduit sur la scène, l'introducteur fût-il Dancourt, ou même Molière, pour les puristes tels que l'abbé d'Olivet, ce n'est là « qu'un reste de ce misérable goût que nos pères ont eu pendant un temps pour le burlesque » (2). De siècle en siècle, le dénigrement s'accentue. Un patois, c'est « une langue pauvre et grossière ». Pour Voltaire, c'est le gaulois, ou ce qu'il croit être du gaulois, Comme tout est relatif, pour Paul-Louis Courier, en comparaison du grec, c'est le français qui est « un maudit patois », Selon Voltaire encore, le palois, c'est le style de ceux qui lui déplaisent, Rousseau, l'Allobroge, Crébillon, cet autre Allobroge, né hors des frontières de l'antique Allobrogie. Avec quelle irrévérence ne traite-t-il pas Mgr Biord, comme le patois savoyard, dans une lettre que rappelait récemment M. G. Letonnelier, au cours de sa remarquable étude sur Voltaire et la Savoie : « Le symbole, en patois savoyard, est une profession de foi extrêmement bête, que ce polisson d'évêque d'Annecy, soi-disant prince de Genève, a fait imprimer sous mon nom » (3).

On comprend par suite que de nombreux écrivains régionaux, pour désigner leur langage, hésitent à se servir d'un terme aussi décrié. Ainsi Mistral s'est élevé vivement contre l'emploi du mot patois appliqué aux « dialectes méridionaux » (4). C'est

<sup>\*</sup> Var. : selone le langage...

<sup>(2)</sup> Remarques: Racine, I, § 49.

<sup>(3)</sup> Ce passage est extrait d'une lettre au comte d'Argental, en date du 4 octobre 1772.

<sup>(4)</sup> Lettre insérée dans le Bulletin périodique de la Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts; 3° vol.; Foix, 1890.

croyons-nous, pour ne pas donner prise à semblables protestations, pour ne froisser personne, que les dialectologues, suivant l'exemple de Gaston Paris, ont fini généralement par adopter cette expression: les parlers de France. Ceux-ci comprennent, dans le groupe franco-provençal, constitué depuis le grand philologue italien Ascoli, les « parlers de Savoie ».

Sans doute trouvera-t-on quelque peu mesquines de telles susceptibilités. Nous en avons bien vu d'autres. Pour nous, le terme patois mérite d'être conservé. Pourtant, si l'usage prévaut contre lui, il est désormais condamné. Il ne disparaîtrait pas du moins sans regrets, ce moi évocateur,

Car parfois un soldat en son patois lointain Chante près du ruisseau qu'ont fui les lavandières, Lorsque le soir, vers la relève coutumière, Traînent les pas de ceux qui marchent, péle-[rins (5).

Il nous reste à constater en Savoie l'emploi du mot palois et de ses multiples substituts. Pour la première fois peut-être, il revient couramment dans l'œuvre de Nicolas Martin dont nous avons déjà cité le titre. Le poète-musicien remarque, en son épître liminaire à l'imprimeur lyonnais Macé Bonhomme, que les seigneurs français trouvent au patois savoyard un véritable charme:

Parquoy voïant tant de seigneurs Francoys Prendre plaisir au langage patois Pour leur desir plainement contenter Les ay voulu [ses vers] offrir et presenter.

Pour désigner cette langue savoisienne c'est la locution dont se sert enco e GranLET, à propos de Nicolas Martin), ou ce langage palois, que de variantes, que de synonymes approximatifs i l'our nous en tenir au xix siècle, voici les principaux, recueillis au cours de nos lectures. L'emploi de tel ou tel répond aux préférences, aux convenances personnelles de chaque écrivain. Pourtant on croit saisir parfois, dans le choix même du mot, quelque discrète intention.

Un érudit bugiste, M. Philipon, recherchant quelle était la langue employée dans les actes par les chancelleries des comtes, puis ducs de Savoie, sur les territoires actuellement compris dans le département de l'Ain qui relevaient de leur juridiction, oppose le latin à la langue vulgoire. Celle-ci est soit le français, soit la « langue du pays » (6). On retrouve ces expressions en Savoie dans les actes notariés. En voici deux exemples, dont nous devons la connaissance à l'amabilité de M. J. Serand : « clause à lui expliquée par le dit notaire en l'idiome du pays et par lui contbrise, ainsi qu'il le déclare... » (Extr. d'actes de cantionnements bour passeports, conservés aux Archives départementales. série M : Grand-Bornand, 28 mars 1847 ; Tochon, notaire). De même: « en langue vulgaire et qu'il a déclaré comprendre ». (Annecy, 3 juin 1841; Grivaz, notaire).

Cet « idiome du pays », Alphonse Despine, dans ses Recherches sur les Poésies en dialecte Savoisien (7), le qualifie de

<sup>(5)</sup> Reger Allard, Elégies martiales (1918; Camille Block, éd.)

<sup>(6)</sup> PHILIPON, in P. MEYER. Documents linguistiques du Midi de la France, I, p. 8.

<sup>(7)</sup> Quant au choix de l'épithète, savoisien, savoyen, savoyard, choix sur lequel on a si souvent discuté, nous ne pouvons pas insister ici. Rappelons simplement que, suivant l'historien V. de Saint-Genis, le qualificatif savoyard devrait

dialecte national [p. 12, 20, 135], et aussi de langue maternelle [p. 126, 133]. Ailleurs il parle de « muse nationale » [p. 137], comme il avait traité de « poésie nationale » les essais patois du régent de Cluses, Jean Ménenc [p. 10]. Au contraire, BRACHET écrit : « Les dialectes (a) de Savoie appartiennent à la langue nationale », et c'est ici le français (Dict. du Patois savoyard d'Albertville, 2° éd., p. 6).

Brachet suit les traces de l'abbé Brunet (Essai sur les Patois d'Albertville et de Moûtiers) (8), qui oppose également patois à langue nationale, Pour l'abbé Pont (Origines du Patois de la Tarentaise), les synonymes sont nombreux. « Ouiconque, nous dit-il, n'a pas soigneusement exploré le patois de sa langue, ne la sait encore qu'à demi » Réflexion fort judicieuse, sous une forme un peu « singulière ». Le patois, c'est encore la langue maternelle, et « notre langue populaire » (p. 5 et 6). Autres synonymes: idiomes particuliers, idiomes patois, ou simplement idiomes (BRUNET). Nous n'avons relevé ni langue native, ni langue naturelle, non plus que langage rustique (ou campagnard), mais nous avons entendu dire fréquemment : langue du cru ou du terroir, et langue indigène.

Nombre de ces locutions seraient inexactes ou ambiguës. En faire la critique est superflu. Aussi, en majorité, semble-t-II, les érudits savovards qui ont étudié le patois de leur région préserent-ils encore ce derpuer ferme, Tels MM. A. Constantin, Florimond Truchet, F. Mugnier, Buttin, les frères Terrier, Fenouillet, Vuarnet, Servettaz. Théveret, les chanoines Gonthier, Gavard, Borrel, Lavorel, les abbés Francoz. Marullaz, le comle de Foras (sous le pseudonyme de Craiju), etc. Nayons garde d'oublier les poètes, couronnés ou non par l'Académie Florimontane. Cette docte Compagnie, comme on sait, a récemment inauguré des concours en patois savoyard.

« Poésies en patois savoyard », tel est le nom d'un recueil de Mme Amélie Gex, contenant, entre autres pièces agréables, Le long de l'An, Reclans de Savoué, Seplets, Lo Cent ditons (Chambery, 1898). Mon palué est aussi le titre d'une charmante poèsie de M. A. Desservetaz.

On vient de voir un certain nombre d'expressions servant à désigner le francais. Celui-ci est encore appelé « langue commune ». M. Brunot a écrit un chapitre où il traite des mots patois dans la « langue commune » et dans les écrivains du xix siècle. Brunetière préférai « langue nationale », qu'il oppose à patois comme l'ont fait plusieurs érudits savayards. L'abbé Brunet admet indifféremment : « langue nationale » ou « langue principale » (p. 188). L'abbé Pont utilise comme synonymes : « langue écrif » ou « langue imprimée » (p. 6).

On trouve chez d'autres : « langueusuelle, ordinaire, native, naturelle, c.c. Une énumération plus complete soran fastidieuse. La variété de ce vocabulaire est étonnante.

sa vulgarisation aux innombrables chansons inspirées par l'Escalade. Plaisance (Pascalein) a préféré nous transmettre l'Histoire des Savoyens, Auparavant il avait doctement disserté sur les trois appellations. Avec Aimé Constantin, nous avons adopté savoyard pour le Dictionnaire de ce nom.

<sup>(</sup>a) PILLET a écrit une notice sur « les dialecles des invirons de Chambéry ».

<sup>(8)</sup> Mémoires de l'Académie de la Val d'Isère, I, p. 185 et suivantes.

C'est, il est vrai, trop souvent au détriment de la précision ou de la clarté.

Le patois, quel que soit le nom par lequel on le désigne, ne laisse pas d'être, pour qui s'applique à l'approfondir, un objet d'étude aussi utile qu'attravant, « Qu'on le sache bien, écrivait le maître éminent que fut Gaston Paris, on ne pourra arriver à la connaissance des dialectes anciens qu'à l'aide des patois actuels » (9). Abstraction faite du sentiment esthétique, ils n'ont pas moins d'intérêt, comme on l'a dit souvent, que les langues plus littéraires. C'est là une sorte d'axiome, Inutile d'insister. Au reste, s'il s'agit de patois romans (le patois savoyard (10) est du nombre), continuateurs directs de la langue latine (11), on peut leur appliquer ces vers du grand poète méridional:

Leur langue-mère (est) ce grand fleuve. Qui se répand par sept branches, Versant l'amour et la lumière... (12).

Pour être moins richement dotée que le provençal ou le français, la « langue savoisienne » n'est-elle pas, elle aussi, comme le disait Mistral de sa « langue d'or », l'une des « filles romanes du Peuple-Roi » ?

<sup>(9)</sup> Romania, VI, 616.

<sup>(10)</sup> A vrai dire, cette locution est légèrement inexacte, car elle implique l'idée d'un langage uniforme. Or les « parlers de Savoie » sont aussi nombreux que variés.

<sup>(11)</sup> On nous permettra volontiers de le répéter. Combien répandue est cette opinion que les patois sont des survivances celtiques, ou encore « du français corrompu »!

<sup>(12)</sup> MISTRAL, A la Race latine. Pièce dite à Montpellier, le 25 mai 1878. Voyez Les Iles d'Or: les Sirventes.